

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1 septembre 2023

Sont présents : BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absente et excusée : BÉGUÉ Elodie.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE »

Vu la délibération n°20230706-41 du 6 juillet 2023 décidant la création d'un budget annexe autonome « Photovoltaïque » ;

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe « photovoltaïque » qui s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES			RECETTES		
chap	libellé	propositions	chap	libellé	propositions
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>					
2315	Travaux en cours (installation du système photovoltaïque)	35 000,00	1641	Emprunt	35 000,00
Total dépenses d'investissement		35 000,00	Total recettes d'investissement		35 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'adopter le budget autonome « photovoltaïque » tel qu'il se résume ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous

Le Maire,
François CARRIERE

Le secrétaire de séance
Sandrine JANKOWSKI